

■ 50 ans du traité de l'Élysée : l'amitié franco-allemande scellée

Le 22 janvier 1963 voyait s'opérer un tournant dans les relations franco-allemandes avec la signature du traité de l'Élysée entre le Général de Gaulle et le Chancelier allemand Adenauer. Depuis, la coopération entre les deux pays n'a cessé de se développer. Au niveau local, les jumelages, comme celui de Creil et Marl, sont exemplaires de la volonté d'échange et de coopération des sociétés civiles.

Une volonté de réconciliation

C'est lorsque de Gaulle revient au pouvoir en 1958, qu'il reçoit Adenauer dans sa maison de Colombey-les-Deux-Eglises. Le Président français écrit dans ses Mémoires d'espoir «Il me semble qu'il convient de donner à la rencontre une marque exceptionnelle et que, pour l'explication historique que vont avoir entre eux, au nom de leurs peuples, ce vieux Français et ce très vieil Allemand, le cadre d'une maison familiale a plus de signification que n'en aurait eu le décor d'un palais». Le couple franco-allemand est né. Les deux chefs d'Etat s'unissent davantage avec le début de la guerre froide et de Gaulle réaffirme régulièrement sa volonté de coopération avec l'Allemagne : «La France et l'Allemagne sont décidées à coopérer. Sur ce point, la politique du chancelier Adenauer coïncide avec la nôtre [...]. Aussi ne nous prêterons nous à rien qui puisse porter le peuple allemand au désespoir ou bien compromettre son pacifique avenir.»

Le traité de l'Élysée, socle d'une coopération solide

Les visites et cérémonies officielles entre les deux chefs d'État sont nombreuses, jusqu'à la signature du traité de l'Élysée le 22 janvier 1963, qui scelle les principes et l'organisation de la coopération entre la France et l'Allemagne. Le traité prévoit des réunions régulières entre les chefs d'Etat, leurs ministres des affaires étrangères, la consultation des deux gouvernements pour parvenir à une position commune sur les affaires européennes et au sein des organisations internationales, des échanges entre jeunes, étudiants, l'apprentissage des langues... Ce traité est l'aboutissement d'une relation de très bonne qualité entre de Gaulle et Adenauer, à qui on doit la réconciliation franco-allemande, mais aussi le fait qu'ils ont su y engager leurs populations respectives.



Les jumelages : expression de la coopération des sociétés civiles

Mais avant même ce rapprochement officiel des deux Etats, des maires et des civils ont engagé des actions de coopération avec leurs homologues allemands. Le premier jumelage franco-allemand a vu le jour dès 1950 entre Montbéliard et Luwigsburg. L'historienne Corinne Defrance écrit d'ailleurs : « C'est à la base que les forces profondes sont à l'œuvre et qu'il faut rechercher les facteurs et les étapes du processus de réconciliation franco-allemand. [...] De Gaulle et Adenauer auraient-ils pu signer le traité de l'Élysée si les mentalités françaises et allemandes n'avaient pas auparavant évolué ? ». Creil et Marl signent un serment de jumelage en octobre 1975. Les deux villes s'engagent à «maintenir des liens permanents entre les



municipalités de nos deux communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité européenne». Les deux villes entretenaient déjà des relations à travers leurs usines chimiques. De ces relations est née l'idée de créer un jumelage entre elles. Cet accord de jumelage a donné lieu à des grandes festivités et des cérémonies officielles dans les deux villes et a surtout permis de développer des échanges réguliers entre élus, habitants, étudiants et élèves des établissements des deux villes, des échanges qui perdurent grâce

aux comités de jumelage des deux villes. Une délégation de Marl sera d'ailleurs présente sur la fête des associations dimanche 16 juin prochain et les prochaines rencontres internationales de la jeunesse ont lieu à Marl en août prochain.